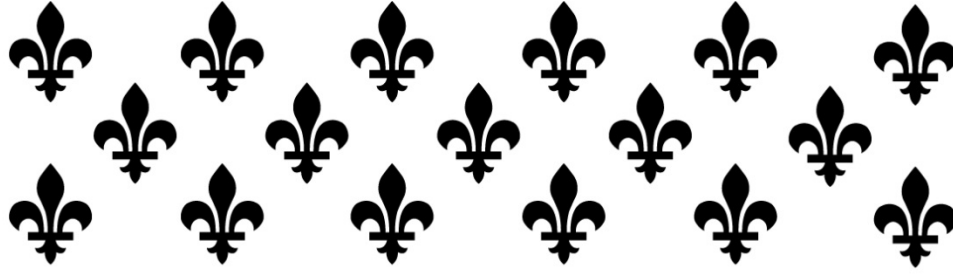


ISSN 2818-9779



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

TROISIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mardi 5 mai 2026 — Vol. 49 N° 1

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

2026

Débats de l'Assemblée nationale
Le mardi 5 mai 2026 — Vol. 49 N° 1

Table des matières

Dépôt de la lettre de démission du député de Borduas, M. Simon Jolin-Barrette, à titre de leader parlementaire du gouvernement, et de celle du député de René-Lévesque, M. Yves Montigny, à titre de président du caucus du gouvernement	1
Dépôt des lettres de nomination du leader, de la leader adjointe, et du président du caucus de la Coalition avenir Québec	1
Dépôt de la lettre du député d’Orford, M. Gilles Bélanger, informant de sa décision de siéger à titre de député indépendant	1
Dépôt du nouveau diagramme de l’Assemblée	1
Allocution d’ouverture La Lieutenant-gouverneure	1
Affaires du jour	
Affaires prioritaires	
Discours d’ouverture	2
Mme Christine Fréchette	3
Motion proposant que l’Assemblée approuve la politique générale du gouvernement	9
Ajournement	9
Annexes	
Membres du Conseil des ministres	
Membres de l’Assemblée nationale du Québec	

Le mardi 5 mai 2026 — Vol. 49 N° 1

(Quatorze heures neuf minutes)

La Présidente : Bonjour, tout le monde. Vous êtes nombreux, ce matin. Mesdames messieurs, distingués invités, bienvenue, bienvenue au parlement du Québec. Le parlement du Québec, c'est chez vous.

Messieurs dames les députés, nous allons nous recueillir quelques instants, je vous prie.

• (14 h 10) •

Je vous remercie beaucoup. Veuillez vous asseoir.

**Dépôt de la lettre de démission du député de Borduas, M. Simon Jolin-Barrette,
à titre de leader parlementaire du gouvernement, et de celle du
député de René-Lévesque, M. Yves Montigny, à titre de
président du caucus du gouvernement**

Alors, juste avant d'entreprendre nos travaux, je dépose une lettre transmise par M. Jolin-Barrette, député de Borduas, dans laquelle il informe de sa démission à titre de leader parlementaire du gouvernement à compter du 6 avril dernier, ainsi qu'une lettre transmise par M. Yves Montigny, député de René-Lévesque, dans laquelle il informe de sa démission à titre de président du caucus du gouvernement à compter du 7 avril 2026.

**Dépôt des lettres de nomination du leader, de la leader adjointe,
et du président du caucus de la Coalition avenir Québec**

De plus, je dépose des lettres que m'a fait parvenir Mme la première ministre m'informant des nominations suivantes qui prenaient effet le 21 avril 2026 : M. François Bonnardel, député de Granby, à la fonction de leader parlementaire du gouvernement; M. Yves Montigny, député de René-Lévesque, à la fonction de président du caucus du gouvernement; et Mme Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse, à la fonction de leader parlementaire adjointe du gouvernement.

**Dépôt de la lettre du député d'Orford, M. Gilles Bélanger, informant
de sa décision de siéger à titre de député indépendant**

Je dépose également une lettre que m'a transmise M. Gilles Bélanger, député d'Orford, dans laquelle il m'informe de sa décision de siéger à titre de député indépendant à compter du 22 avril 2026.

Dépôt du nouveau diagramme de l'Assemblée

Enfin, je dépose le nouveau diagramme de l'Assemblée en date d'aujourd'hui.

Maintenant, Mmes et MM. les députés, nous allons accueillir la lieutenant-gouverneure. Alors, je vous prie de bien vouloir demeurer à vos places jusqu'à son arrivée.

Des voix : ...

La Présidente : Mmes et MM. les députés, vous êtes priés de vous lever pour accueillir la lieutenant-gouverneure.

M. Lagacé (Mathew) : Mmes et MM les députés, la lieutenant-gouverneure du Québec.

Allocution d'ouverture

La Lieutenant-gouverneure

La Lieutenant-gouverneure : Bonjour. «Gwe.» Veuillez vous asseoir.

Mme la Présidente, Mme la première ministre, M. le chef de l'opposition officielle, Mme la cheffe parlementaire de la deuxième opposition, M. le chef de la troisième opposition, Mmes et MM. les ministres, Mmes et MM. les députés, Mmes et MM. les invités.

Tout comme mon premier discours, qui s'inscrivait dans la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, prononcé le 30 septembre dernier, le destin a voulu que celui-ci coïncide — je m'excuse — avec une autre journée d'une grande portée.

Le 5 mai est la Journée nationale de sensibilisation aux femmes, aux filles et aux personnes issues de la diversité sexuelle et de genre autochtones disparues et assassinées. Cette journée, on la reconnaît sous la Journée de la robe rouge.

Cette journée rend hommage aux victimes. Elle appelle aussi à la conscience. Elle nous rappelle que des femmes, des filles et des personnes bispirituelles issues des Premières Nations, des Inuits et des Métis continuent de faire face à une violence disproportionnée.

Il est important d'en parler. Il est nécessaire d'en parler. Parce que cela doit cesser.

En ce jour, les robes rouges flottent comme des présences silencieuses.

Elles ne crient pas. Elles interpellent. Elles nous obligent. Elles nous rappellent une exigence plus large.

Car, depuis plusieurs années, nous observons une augmentation préoccupante de la violence faite aux femmes au Québec, mais aussi ailleurs. Qu'elles soient autochtones ou non, cela demeure une blessure profonde dans notre société.

Elles appellent à une vigilance constante. À un engagement renouvelé. À une volonté collective d'agir.

Malgré cette augmentation de la violence faite aux femmes, certains signes méritent d'être soulignés.

Alors, sur un point plus positif, aujourd'hui, cette assemblée reflète une évolution importante. Les formations politiques qui y sont représentées sont dirigées, à parts égales, par des femmes et des hommes. Cette assemblée est présidée par une femme. Le gouvernement est dirigé par une femme. Et la fonction que j'occupe est assumée, pour la première fois, par une femme autochtone.

Comme l'a exprimé Mme Pauline Marois : «Chaque fois qu'une femme gagne, chaque fois qu'une femme occupe les plus hautes fonctions, c'est toutes les femmes qui sont gagnantes.» Et, Mme Marois, permettez-moi d'y ajouter que c'est toute la société qui est gagnante.

Je suis fière de le mentionner à nouveau : Le Québec avance.

Ces avancées sont significatives. Elles illustrent une société qui s'ouvre, qui évolue, qui se transforme. Chaque année... Je m'excuse. Chaque avancée a contribué à rendre notre démocratie plus juste. Plus représentative. Plus complète.

Mais, au-delà du symbole, cette réalité nous engage. Elle nous rappelle que l'égalité ne se proclame pas. Elle se construit. Oui, et elle se construit en collaboration avec des hommes.

Par des gestes. Par des décisions. Dans la capacité d'offrir à chaque femme sécurité, dignité et possibilités.

Mmes et MM. les membres de l'Assemblée nationale. Votre présence ici témoigne de la confiance précieuse que les Québécoises et les Québécois vous ont accordée.

Les débats seront nécessaires. Les différences, inévitables. Mais ce qui importe, au-delà de tout, c'est ce que nous choisissons de préserver ensemble.

Le Québec évolue dans un monde en transformation.

Les repères changent. Les tensions s'expriment. Les incertitudes demeurent.

Dans ce... dans ce contexte, une nation se tient.

Elle se tient par ce qu'elle est, par ce qu'elle protège, par ce qu'elle choisit de faire ensemble.

Ce bien commun qu'est le Québec ne nous appartient pas. Pour certains, nous en sommes les dépositaires. Pour d'autres, les gardiens. Mais c'est ensemble que nous en assurons la continuité.

Notre responsabilité est d'unir.

Non pas en effaçant nos différences, mais en les embrassant, et en les inscrivant dans un projet commun où chaque personne a sa place.

Permettez-moi de vous partager une vision du monde chère aux Premières Nations. Chez nous, le cercle est une façon de vivre. Il est un espace d'équilibre.

Un espace où tout est relié. Où chaque élément de la vie est essentiel. Où le «nous» l'emporte sur le «je», car nous sommes dans le cercle de la vie ensemble.

Ce cercle nous rappelle certaines valeurs fondamentales comme le partage, le respect, l'humilité et l'honnêteté.

Il nous rappelle aussi que nos décisions font écho bien au-delà de l'instant présent et qu'elles doivent toujours chercher à rassembler.

Ces décisions s'inscrivent dans la continuité de celles et ceux qui nous ont précédés et elles doivent tenir compte de celles et ceux qui viendront après nous pour les sept prochaines générations.

En terminant, Mmes et MM. les membres de l'Assemblée, les prochaines semaines seront exigeantes. Je vous invite à les aborder avec le sens de l'État. Avec le respect de toutes les institutions. Avec la conscience du bien commun. Que vos débats soient vigoureux, mais toujours respectueux. Que vos décisions soient fermes, mais toujours justes. Que vos actions soient à la hauteur de la confiance qui vous a été accordée.

Le Québec nous tient toutes et tous à cœur. Mais il nous dépasse. Il nous précède. Il nous survivra.

Et ce que nous en faisons aujourd'hui engage bien davantage que le présent. C'est dans cet esprit que s'ouvrent les travaux de cette Assemblée.

Bonne session! «Wela'liq.» Merci.

• (14 h 20) •

La Présidente : Je vous remercie toutes et tous. Je vous invite à vous rasseoir. Messieurs dames les députés, vous êtes priés, maintenant, de vous asseoir. Nous allons poursuivre.

Affaires du jour

Affaires prioritaires

Discours d'ouverture

J'invite maintenant Mme la première ministre à prononcer le discours d'ouverture de cette troisième session de la 43^e législature. Mme la première ministre.

Mme Christine Fréchette

Mme Fréchette : Merci. Merci beaucoup. Mme la Présidente, M. le chef de l'opposition officielle, Mme la cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. le chef du troisième groupe d'opposition, Mmes et MM. les députés, chers collègues, chers invités, chers Québécois et Québécoises.

Depuis à peine quelques semaines, le Québec a un nouveau souffle. Des décisions se prennent, des projets s'entreprennent. Des annonces sont effectuées, des actions sont posées. Des vrais changements sont réalisés.

Mme la Présidente, avec notre nouveau gouvernement, le Québec a une nouvelle vision et de nouvelles ambitions.

Dans l'histoire de notre Assemblée nationale, c'est la deuxième fois qu'une femme prononce un discours d'ouverture.

La première fois, c'était en 1912, il y a 114 ans. La première ministre du Québec était alors Mme Pauline Marois.

En 2012, elle brisait un plafond de verre. Elle devenait la première ministre du Québec.

Avec elle, on a montré qu'au Québec tout est possible pour les femmes. Elles peuvent occuper la plus haute fonction de notre nation.

Ça me rappelle tout le chemin qu'on a parcouru, grâce à nos pionnières, Marie Lacoste-Gérin-Lajoie, Idola Saint-Jean, Thérèse Forget-Casgrain, qui, après de nombreuses tentatives, ont obtenu le droit de vote des femmes en 1940. Marie-Claire Kirkland-Casgrain... Oui. Marie-Claire Kirkland-Casgrain a été la première femme députée, en 1961, puis la première femme ministre, en 1962. Lise Bacon, qui est devenue la première vice-première ministre, en 1985.

Et d'autres pionnières nous font le plaisir d'être avec nous aujourd'hui. Elles sont dans nos tribunes, Mme la Présidente. Il y a Mme Sophie Thibault, qui est devenue, en 2002, la première femme cheffe d'antenne à oeuvrer en solo au Québec et en Amérique du Nord. Il y a également Mme Monique Leroux, qui est devenue, en 2008, la première femme à avoir dirigé une grande institution financière. Il y a Mme Michèle Audette, qui est devenue, en 2021, une des premières femmes innues à être sénatrice au Canada. Et Mme Dominique Savoie, qui est devenue, en 2023, la première femme à occuper la fonction de secrétaire générale et greffière du Conseil exécutif du Québec.

Il y a aussi notre ministre des Ressources naturelles et des Forêts qui est devenue, en 2022, la première femme autochtone élue à l'Assemblée nationale. Et, bien sûr, il y a eu notre législature, qui a fait élire le plus grand nombre de femmes de toute l'histoire du Québec.

La première ministre Marois, qui ne pouvait malheureusement pas être des nôtres aujourd'hui, m'a écrit : «Chaque fois qu'une femme occupe un poste d'envergure, ce sont toutes les femmes qui gagnent.» Et j'ajouterais que chacune d'entre elles élargit la voie de passage également. Je ne peux qu'être d'accord avec elle : les femmes ont leur place en politique et dans tous les secteurs de notre société. Leur voix doit être entendue dans les plus hautes sphères du pouvoir. En tant que première ministre du Québec, j'ai un message que j'adresse à toutes les Québécoises : Plus que jamais, tout est possible.

Lors de l'assermentation de notre gouvernement, j'ai évoqué le nouveau monde dans lequel on vit. Depuis le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche, le monde change profondément. Il est incertain puis il se transforme très, très rapidement.

La guerre tarifaire fait très mal à notre économie, puis elle nuit à la stabilité tout comme à la prévisibilité. Les guerres en Ukraine, en Iran, au Moyen-Orient ont des répercussions jusqu'ici, en particulier sur le coût de la vie. L'intelligence artificielle promet le meilleur comme le pire. Les réseaux sociaux polarisent nos sociétés. Et les géants du numérique rendent notre culture invisible.

Quand j'ai constitué notre nouveau gouvernement, j'ai été très claire. Face au brouillard ambiant, on a choisi de bâtir l'avenir et d'avancer plutôt que de reculer et refaire le passé.

Mais, pour bâtir l'avenir, pour avancer, une chose est cruciale. Notre nation doit prendre son avenir en main. Tous les Québécois, on doit prendre notre avenir en main. Chacun de nous, on doit faire notre part. On doit s'adapter, puis s'adapter rapidement, parce qu'il y a urgence d'agir.

• (14 h 30) •

Aujourd'hui, je présente le plan de notre nouveau gouvernement pour permettre à notre nation de prendre son avenir en main.

Mais, avant de préciser nos priorités, je veux être transparente avec tous les Québécois. Il y a peu de temps d'ici les prochaines élections.

Devant nous, on a cinq semaines de travaux parlementaires. On ne pourra pas tout changer. Mais une chose est sûre, c'est qu'on va maintenir la cadence. On doit faire le maximum pour les Québécois. Puis on va faire le maximum pour les Québécois.

Dans les semaines qui viennent, on va se concentrer sur cinq priorités : premièrement, le coût de la vie; deuxièmement, l'économie; troisièmement, les infrastructures; quatrièmement, les services; et, cinquièmement, l'identité.

Notre première priorité : diminuer le coût de la vie.

Depuis plusieurs années, la vie coûte de plus en plus cher. L'essence, l'épicerie, le loyer, l'hypothèque, puis j'en passe. Rien n'est épargné. Et l'inflation, bien, ça concerne tout le monde. Les familles, les aînés, les jeunes.

D'ailleurs, le prix des maisons a beaucoup, beaucoup augmenté. En fait, en 10 ans seulement, il a plus que doublé, réalisez-vous, plus que doublé. À cause du coût de la vie, on constate que de plus en plus de jeunes ont de la difficulté à accéder à la propriété, à devenir propriétaires. Je pense, entre autres, à de jeunes couples qui souhaitent avoir des enfants, qui souhaitent fonder une famille.

Malheureusement, l'accès à la propriété, bien, il est de plus en plus difficile, au Québec.

Bien des jeunes ne réussissent pas à s'acheter une maison. Pour beaucoup d'entre eux, en fait, c'est carrément hors de portée. Et puis, pire encore, il y en a certains qui se résignent, qui se résignent à l'idée de devoir oublier ça, puis convaincus de devoir renoncer à leur rêve, à leur rêve de devenir propriétaires.

Et dans le passé je l'ai dit fréquemment : au Québec, on a besoin d'une économie de propriétaires. Puis, quand je dis ça, ce que je veux dire, c'est qu'on doit permettre à un maximum de Québécois de devenir propriétaires. On doit leur permettre de bâtir leur patrimoine avec la propriété foncière, comme leurs parents l'ont fait avant eux. On doit aussi leur permettre de réaliser leur rêve de devenir propriétaires, comme leurs parents l'ont fait avant eux.

Dès la première semaine de mon assermentation comme première ministre, notre nouveau gouvernement a agi pour faciliter l'accès à la propriété. On a annoncé qu'on allait rembourser une part importante de la taxe de bienvenue pour les premiers acheteurs. Et ce remboursement va pouvoir atteindre jusqu'à 5 875 \$. Et au moins 38 000 Québécois vont en profiter chaque année.

Mais la réalité, c'est que, même lorsque nos jeunes s'achètent une maison, ils ont du mal à faire face au coût de la vie. Surtout les premières années, ils doivent concilier leurs dépenses quotidiennes avec l'hypothèque. Ils vivent une pression financière qui est vraiment très importante.

Parlez-en à Rosie et à William. Ils sont avec nous aujourd'hui dans les tribunes. Rosie et William, en fait, ils forment un couple depuis six ans. Rosie étudie à temps plein en enseignement au primaire à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Elle fait aussi du remplacement à temps partiel dans les écoles de sa région. Et, de son côté, William travaille comme mécanicien industriel chez Margarine Thibault, à Trois-Rivières.

Jusqu'en mars dernier, Rosie et William habitaient chacun chez leurs parents. Ils travaillaient fort, ils rassemblaient leurs économies. Puis ensemble ils rêvaient de devenir propriétaires pour fonder une famille.

Au début de l'année, ils ont pris une grosse décision. Ils ont décidé de faire une offre d'achat sur une maison à Bécancour. En mars dernier, leur offre d'achat a été acceptée, et ils sont devenus propriétaires.

Et c'est une excellente nouvelle pour Rosie et William. Mais, dans le contexte économique actuel, ils ont plus de mal à joindre les deux bouts.

Eh bien, Mme la Présidente, notre nouveau gouvernement a choisi de donner un coup de pouce à nos jeunes, Rosie et William, car dorénavant on rembourse la taxe de bienvenue pour les premiers acheteurs. Et cette décision-là est rétroactive au 1er janvier dernier.

Dès l'automne prochain, Rosie et William vont recevoir des milliers de dollars en remboursement. Avec cet argent-là, on les aide à faire face au coût de la vie. Et, avec Rosie et William, on va bâtir l'avenir du Québec. Merci.

On doit continuer d'en faire plus, hein, pour diminuer le coût de la vie des Québécois. Pour qu'ils aient encore plus d'argent dans leurs poches, on va accélérer la conversion de 5 000 places de garde non subventionnées en places de garde subventionnées. La nouvelle ministre de la Famille s'y attelle présentement. Dès cet été, en fait, elle va publier la liste des milieux qui seront convertis. L'objectif, c'est que dès l'automne plus de parents profitent du tarif réduit de 9,65 \$ par jour et plus de parents puissent retourner au travail. C'est essentiel pour l'émancipation des jeunes familles.

Le précédent gouvernement en a fait beaucoup pour aider les Québécois face à l'inflation : l'augmentation des allocations familiales, les baisses d'impôt, baisse de la taxe scolaire, remboursement des lunettes pour les enfants, deux heures de stationnement gratuit à l'hôpital, et bien d'autres mesures. Dans les prochaines semaines, notre nouveau gouvernement va aller plus loin. On va aider les Québécois tout en protégeant nos finances publiques pour les générations à venir.

Alors, je vous annonce donc que le ministre des Finances présentera d'autres mesures pour remettre un maximum d'argent dans le portefeuille des Québécois.

Il se penchera notamment sur comment aider les plus vulnérables tout comme la classe moyenne puis comment compenser les Québécois pour la hausse du prix de l'essence. C'est un mandat important. Je compte sur lui pour y arriver, puis les Québécois aussi.

Notre nouveau gouvernement va aussi être un bon partenaire avec ses différents interlocuteurs. Partenaire des villes. Partenaire des régions. Partenaire des Premières Nations et Inuits. Partenaire des PME. Et partenaire du gouvernement fédéral.

Si on veut résoudre les crises qu'on traverse, on doit mieux collaborer. Je pense en particulier à la pénurie de logements puis à la hausse de l'itinérance, qui se nourrissent, hein, mutuellement. Les difficultés financières, c'est l'une des premières causes de l'itinérance. Alors, on doit trouver des solutions plus pérennes à ces enjeux, qui, reconnaissons-le, sont très complexes.

Alors, je vous annonce que le ministre des Affaires municipales présentera des mesures législatives pour accorder plus de pouvoirs aux villes, afin d'accélérer la construction de logements abordables.

Construire plus de logements abordables, c'est un des moyens pour freiner la hausse de l'itinérance. Et ça permet aussi aux aînés d'avoir accès à un loyer décent. Et c'est avec les villes comme partenaires... Et c'est avec les villes comme partenaires qu'on va y arriver aussi.

Notre deuxième priorité, c'est propulser notre économie.

Présentement, on est trop dépendants des États-Unis. Bon, c'est notre principal marché d'exportation, puis ça va le rester. Mais, malgré notre accord, l'ACEUM, notre économie souffre de cette dépendance. Elle souffre surtout du retour de Donald Trump. Avant lui, disons que les États-Unis étaient un partenaire plus fiable.

Actuellement, plusieurs de nos industries subissent les contrecoups des tarifs. 50 % sur l'acier. 50 % sur l'aluminium. 45 % sur le bois d'oeuvre. Ça fait vraiment très mal à notre économie, et particulièrement, je dirais, à nos régions.

Si on veut prendre notre avenir en main, on doit plus que jamais faire preuve de nationalisme économique et ouvrir nos horizons au-delà des États-Unis. L'État québécois, les entreprises québécoises puis tous les Québécois, on doit être des catalyseurs pour le développement économique, pour propulser notre économie. On a tous ce pouvoir-là.

La semaine dernière, je me suis rendue à Washington. Je suis allée défendre les intérêts de notre nation. J'ai rencontré le représentant au commerce du président Trump, Jamieson Greer, un acteur clé de la négociation à venir

avec les États-Unis. J'ai rencontré aussi des élus républicains, des élus démocrates. J'ai aussi rencontré l'ambassadeur du Canada, qui s'implique dans la révision de l'ACEUM. Et je leur ai tous fait comprendre que les États-Unis ont besoin du Québec. On a les produits, on a les ressources, on a l'expertise, on a l'énergie dont ils ont besoin.

J'ai aussi fait, à ce moment-là, deux constats. Le premier constat, c'est qu'on doit mieux travailler avec le gouvernement. C'est pourquoi, en vue de la révision de l'ACEUM, notre nouveau gouvernement a nommé Mme Louise Blais comme émissaire du Québec. Elle est chargée de défendre nos intérêts et de travailler avec la négociatrice en chef du Canada. Mme Blais est avec nous aujourd'hui, et je tiens à la remercier puis à la saluer. Beaucoup de femmes aux commandes.

• (14 h 40) •

Le deuxième constat fondamental, c'est que personne, personne n'est mieux placé que le gouvernement du Québec pour parler au nom des Québécois, y compris sur la scène internationale. Autrement dit, le Québec doit coûte que coûte promouvoir et défendre ses propres intérêts à l'international. On doit le faire par nous-mêmes et pour nous-mêmes.

En ce sens, je vous annonce que le ministre des Relations internationales et de la Francophonie va présenter une nouvelle politique internationale pour le Québec. Cette politique sera axée sur la défense de nos intérêts partout dans le monde.

Pour notre nouveau gouvernement, l'économie puis l'environnement vont de pair. On doit arrêter de les opposer, parce que les deux, en fait, ils sont complémentaires. Et ce qui permet de les rallier, bien, c'est l'énergie.

Le Québec, c'est une véritable puissance énergétique. Une puissance en matière d'énergies vertes. Quoi qu'en pensent des leaders politiques au sud de nos frontières, on doit poursuivre la transition énergétique. Grâce à Hydro-Québec, je suis convaincue qu'on va la réaliser. Et ce sera bon pour la planète, bon pour notre économie.

Le plan d'action d'Hydro-Québec, en fait, c'est le fer de lance de notre enrichissement collectif. Avec ce plan-là, on va doubler notre production d'électricité d'ici 2050. On va investir 200 milliards pour augmenter notre production hydroélectrique, pour construire des éoliennes, pour installer des panneaux solaires, pour rehausser notre efficacité et notre sobriété énergétique. Et, en produisant plus d'électricité, on va pouvoir décarboner notre économie. C'est primordial pour l'avenir des prochaines générations.

Avec notre plan, on va aussi attirer de nouveaux investissements. On va élaborer des partenariats avec les Premières Nations et les Inuits, dans un esprit de nation à nation. On va aussi inclure les communautés locales, les villes, les MRC. Tous ensemble, on va faire du développement économique régional et du développement énergétique. Ça, ça va être gagnant sur tous les plans.

Avec le plan d'Hydro-Québec, on va surtout alimenter la croissance de nos petites et moyennes entreprises, nos PME, le cœur de notre économie. En fait, au Québec, plus de 99 % des entreprises sont des PME. Plus de 50 % de tous nos travailleurs travaillent dans une PME. Puis 35 % de notre PIB est produit par des PME. Elles assurent, en fait, la vitalité, aussi, de toutes les régions.

Puis, c'est important de le rappeler, elles sont les entreprises les plus durement touchées par les tarifs, actuellement. Contrairement aux grandes entreprises, elles n'ont pas les ressources nécessaires, là, pour absorber ce choc-là, qui a été très soudain. Et, si on veut réduire notre dépendance aux États-Unis, bien, on doit mieux accompagner nos PME. On doit leur permettre de percer de nouveaux marchés et de devenir de plus grandes entreprises.

Ça, ça me rappelle l'histoire d'Umano, Umano Medical. C'est une entreprise québécoise de L'Islet, dans Chaudière-Appalaches, qui fabrique des lits d'hôpital.

Un de ses dirigeants est avec nous aujourd'hui dans les tribunes. Il s'agit de M. Ghislain Demers, qui est coprésident de l'entreprise.

Umano Medical existe depuis 2012. Et, entre 2015 et 2020, l'entreprise a développé un nouveau concept de lit d'hôpital qui a complètement révolutionné le domaine. Ils le vendent au Québec et un peu partout en Amérique du Nord. Dans notre réseau de la santé, on utilise des lits d'Umano Medical.

Et l'entreprise exporte beaucoup aux États-Unis. Mais, lorsque les tarifs américains ont été imposés, Umano Medical a décidé de revoir sa stratégie d'implantation aux États-Unis puis d'investir au Québec. Alors, pour augmenter ses parts de marché, l'entreprise a réorienté sa stratégie d'exportation vers le Canada, le Royaume-Uni, l'Australie et l'Asie. Et, en même temps, elle a continué d'investir pour l'innovation, pour renforcer sa capacité puis sa résilience.

Avec Investissement Québec, on a accompagné M. Demers et son équipe dans leurs démarches d'expansion commerciale au Canada, mais aussi dans leur croissance au Québec et puis à l'international.

Au Canada, on les a mis en contact avec des donneurs d'ordres hospitaliers puis des décideurs publics, des réseaux d'approvisionnement médicaux. On les a appuyés aussi dans leur stratégie d'implantation en Australie. Et, pour les aider à se diversifier en Europe, on a soutenu leur recherche de distributeurs potentiels. Et on continue à les appuyer dans leur croissance mondiale.

Aujourd'hui, Umano Medical a réduit sa dépendance au marché américain. Puis, en plus, la taille de l'entreprise est passée de petite à moyenne. Ça, c'est du nationalisme économique! Toutes mes félicitations à Umano Medical! Bravo, M. Demers, et bravo à Investissement Québec!

Je le disais, durant cette période, là, qui est très tumultueuse, on doit mieux accompagner nos PME, comme on l'a fait avec Umano Medical. On doit leur donner plus d'oxygène puis plus de moyens pour s'adapter. Et, pour aider les PME, le gouvernement a baissé une première fois leurs impôts, en 2021. La semaine dernière. On a fait un pas de plus, on a annoncé une baisse d'impôt immédiate pour 75 000 PME dans toutes les régions du Québec. Et chacune de ces entreprises-là pourra gagner... pourra garder, pardon, jusqu'à 5 000 \$ de plus dans ses coffres à chaque année. Avec cet argent-là, les PME vont pouvoir réinvestir dans leur croissance.

Mais on doit aller plus loin.

Alors, je vous annonce que le ministre délégué à l'Économie et aux Petites et Moyennes Entreprises va poursuivre le travail entamé pour alléger la réglementation applicable aux PME, pour réduire leur fardeau administratif et pour réduire la paperasse à remplir.

On doit permettre aux entreprises de se concentrer sur ce qu'elles font de mieux pour le Québec : créer de la richesse.

Avec notre projet de loi sur l'allègement réglementaire, on va aider nos entreprises, aussi, du secteur forestier. On va accélérer certains processus en environnement puis dans le secteur minier. On va aussi introduire une nouvelle politique pour rendre l'État plus efficace pour les entreprises.

Et, puisque l'État québécois doit être un meilleur levier de développement économique, je vous annonce également que la présidente du Conseil du trésor présentera sous peu une nouvelle stratégie gouvernementale des marchés publics, pour maximiser l'achat québécois dans les contrats publics.

Si on veut que nos PME prennent leur avenir en main, on doit les aider sans tarder. On doit garnir leur carnet de commandes, leur donner plus d'ouvrage. Alors, dorénavant, l'État québécois achètera davantage québécois.

Lorsqu'on parle de nos PME, bien, je pense forcément à nos régions. Toutes nos régions, en fait, nous rendent fiers et prospères. Chacune a sa réalité, ses particularités puis, je dirais, sa personnalité. Pour mieux en tenir compte, on a créé le Conseil des régions, qui est présidé par notre nouveau ministre délégué aux Régions. Et, grâce au conseil, nos 17 régions auront toujours une voix forte.

Mais, Mme la Présidente, il y a une région en particulier qui est capitale pour notre avenir économique. Capitale pour notre développement national. Capitale pour notre vitalité régionale. Et c'est la grande région de Québec.

Dans les prochaines années, elle devrait enregistrer la plus grande augmentation de population au Québec. Alors, si on veut planifier notre développement économique, on doit notamment améliorer la mobilité dans la grande région de Québec.

D'ici l'automne, on va améliorer la fluidité. Du côté de Québec, on va bonifier le projet de réaménagement de la tête des ponts. Et, du côté de Lévis, on va annoncer l'élargissement de l'autoroute 20 sur une plus grande distance. Puis, en même temps, on va poursuivre les travaux préparatoires pour le tramway de Québec.

En plus de ça, notre nouveau gouvernement a l'intention de construire un troisième lien à l'est. Je vous annonce donc que, d'ici l'été, on va lancer un appel d'intérêt au privé pour réaliser ce nouveau lien autoroutier.

Pour propulser l'économie du Québec, on doit prendre en main l'avenir de la grande région de Québec. Et, pour bâtir l'avenir, on doit doter notre capitale de modes de transport structurant puis on doit s'avancer... on doit avancer sur l'ensemble de ces projets en même temps. Alors, à partir d'aujourd'hui, c'est ça qu'on fait.

• (14 h 50) •

On le sait, les conflits internationaux créent de l'incertitude puis de l'instabilité qui poussent nos démocraties à repenser leurs stratégies de défense.

Partout en Occident, les gouvernements ont choisi d'augmenter significativement leurs investissements en défense.

Avec son expertise, notamment en aérospatiale et en intelligence artificielle, le Québec doit faire connaître et reconnaître ses forces en allant chercher d'ambitieux contrats.

Je sais que le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie est déjà à l'oeuvre pour décrocher les contrats qui vont reconnaître le talent des Québécois à sa juste valeur. Alors, je suis convaincue qu'il va y arriver, et il a toute ma confiance.

Notre troisième priorité : rénover nos infrastructures.

Au Québec, il est temps de prendre soin de ce que nos parents et nos grands-parents ont construit. Dans les dernières décennies, beaucoup d'investissements ont été faits pour construire de nouvelles infrastructures plutôt que pour entretenir celles déjà existantes.

On peut se le dire sans se tromper, qu'avant 2018 ce n'était pas une priorité. On a hérité d'infrastructures en mauvais état.

Aujourd'hui, les conséquences de ces choix, bien, elles sont bien visibles, hein? Nos hôpitaux, nos écoles, nos routes ont besoin d'amour. Puis on doit leur en donner rapidement.

À l'avenir, on doit couper moins de rubans et faire de meilleurs investissements. On doit opérer, en fait, un grand rattrapage. Dans le jargon, on appelle ça prioriser le maintien d'actif. C'est ce qu'on va faire pour rattraper le retard des 50 dernières années.

Mais, dans le cas de certains hôpitaux, on doit se rendre à l'évidence. Leur état de dégradation est trop avancé pour que ça vaille la peine de les rénover. Parfois, on doit agrandir ou encore construire de tout nouveaux hôpitaux.

Je pense aux hôpitaux de Mont-Laurier et de Saint-Jérôme, dans les Laurentides. À l'Hôpital Sainte-Croix, à Drummondville, dans le Centre-du-Québec. À l'Hôpital de Gatineau, en Outaouais. À l'Hôpital Saint-François d'Assise, à Québec. Et, enfin, aux hôpitaux Hôtel-Dieu de Lévis et Maisonneuve-Rosemont, à Montréal.

Il y a près d'un mois, on a investi près de 475 millions dans la modernisation et l'agrandissement de l'hôpital à Lévis.

Il y a près de deux semaines, on a débloqué 700 millions pour garantir la modernisation et l'agrandissement de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont.

D'ailleurs, le PDG du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal est avec nous aujourd'hui, et je tiens à le saluer pour son excellent travail. Maintenant, on passe à l'action.

Notre quatrième priorité : simplifier les services de l'État.

Les Québécois paient assez d'impôt, ils ont le droit de s'attendre à de meilleurs services. Des services plus simples, plus efficaces, plus accessibles.

En matière de santé, notre réseau public doit s'adapter au monde d'aujourd'hui. On doit utiliser davantage les nouvelles technologies pour simplifier l'accès aux soins, pour améliorer l'expérience des Québécois. Pour ce faire,

notre nouveau gouvernement a confié un mandat clair à la ministre de la Santé. Elle doit lancer des projets pilotes de salles d'attente virtuelles dans les urgences. Elle doit faciliter l'accès aux professionnels de la santé via des consultations virtuelles.

Lorsqu'on parle du système de santé, je pense notamment à nos aînés. Nos aînés ont bâti le Québec moderne. Il ne faut jamais l'oublier. Puis on leur en doit beaucoup.

Alors, si on veut prendre soin de nos aînés comme il faut, on doit leur donner accès aux services dont ils ont besoin. On doit leur permettre de vieillir dignement, dans le confort de leur maison. On doit leur permettre de rester chez eux le plus longtemps possible.

Et, pour y arriver, on va ajouter 1 million d'heures en soutien à domicile. Les services de soutien à domicile, c'est de l'aide pour faire le ménage, préparer les repas, se laver, s'habiller. C'est de l'aide que certains de nos aînés ont besoin pour continuer de vivre là où ils le souhaitent vraiment, à savoir dans leur maison, dans leur région. Très souvent, cette aide-là leur permet d'y rester pendant quelques années de plus. Dorénavant, plus d'aînés vont pouvoir en bénéficier.

En matière d'éducation, notre nouveau gouvernement a une vision très claire. Il n'est pas question de couper dans les services aux élèves. L'éducation, c'est le plus important levier d'émancipation socioéconomique. C'est un réel ascenseur social. Les gouvernements ne pourront pas couper dans l'éducation, dorénavant, et devront assurer un soutien optimal à la jeune génération.

Alors, je vous annonce donc que notre gouvernement protégera le budget des services aux élèves de toute future compression budgétaire.

En matière de sécurité intérieure, on a beaucoup à faire. Il y a d'abord la réforme de la loi P-38 qu'on doit faire adopter. Elle sera portée par la ministre de la Santé.

Je demande la collaboration de toutes les oppositions pour venir en aide aux personnes atteintes de graves troubles mentaux, qui représentent un risque pour leur propre sécurité et celle d'autrui. Pour soutenir leurs familles aussi et pour protéger la population québécoise dans son ensemble.

Au début de mon discours, j'ai mentionné qu'en permettant à plus de femmes d'occuper des fonctions d'importance notre société a beaucoup progressé. C'est vrai, Mme la Présidente, mais on doit en faire plus, plus pour la cause des femmes. On doit en faire plus pour les protéger.

Ces dernières années, il y a un travail colossal qui a été effectué pour venir en aide aux femmes victimes de violence conjugale. Le déploiement des bracelets antirapprochements, l'augmentation du nombre de places en maison d'hébergement, la création du tribunal spécialisé en matière de violence conjugale... violence sexuelle, pardon, et conjugale ont beaucoup aidé. Puis, malgré tout, ça ne suffit pas.

Depuis le début de l'année, neuf féminicides ont eu lieu, pensons-y, neuf féminicides. Comme société, on doit refuser ça. Comme femme, comme première ministre, je refuse ça et je refuse que les femmes soient victimes de violence, un point c'est tout. Il faut que ça cesse! Et on doit prendre tous les moyens nécessaires pour éviter de tels drames.

Mme la Présidente, lors de l'assermentation de notre nouveau gouvernement, j'ai dit à toutes les femmes victimes de violence conjugale que je n'allais pas les oublier. À toutes ces femmes puis à leurs proches, je leur dis : Je ne vous ai pas oubliés.

Je vous annonce que notre gouvernement va déposer un projet de loi inspiré de la loi de Clare.

Avec ce projet de loi, les femmes qui craignent pour leur sécurité auront le droit de savoir si leur conjoint a un passé violent. Lorsqu'il y a un risque sérieux ou immédiat pour leur sécurité, les policiers pourront informer les femmes du passé de leur conjoint.

Je demande la collaboration de toutes les oppositions pour travailler avec nous et pour faire adopter cet important projet de loi. Puis, avec les organismes qui aident les victimes, on va s'assurer de mieux protéger les femmes.

Notre cinquième priorité : protéger notre identité.

Notre identité nationale, c'est fondamental. C'est ce qu'on a de plus précieux au Québec. Depuis plus de 400 ans, elle définit notre nation.

Être nationaliste, c'est plus que de tenir des beaux discours sur notre langue, notre culture puis nos valeurs. Ça veut aussi dire prendre les moyens nécessaires pour faire respecter le choix du Québec, les choix du Québec. C'est ce qu'on a fait avec la loi n° 21, avec la loi n° 96. C'est essentiel de préserver ces acquis pour notre nation. C'est ce que les Québécois nous demandent puis c'est ce qu'ils attendent de nous.

Alors, je vous annonce que, demain, le ministre de la Langue française déposera un projet de loi pour renouveler dès maintenant la clause de souveraineté parlementaire, la clause dérogatoire sur la loi n° 96.

• (15 heures) •

Comme première ministre, quand j'entends des partis politiques ou des groupes de la société civile dénoncer l'utilisation de ces clauses, ça m'inquiète. Ça m'inquiète parce que c'est l'outil démocratique le plus important pour notre nation, pour exprimer la volonté du peuple québécois. Grâce à cet outil, on affirme haut et fort qui nous sommes.

En 1988, le premier ministre Robert Bourassa reconnaissait clairement son importance, la nécessité de l'utiliser. Il affirmait en fait que «la clause dérogatoire nous donne la sécurité juridique dont on a besoin pour appliquer un programme qui reflète la volonté de la plupart des Québécois».

La grande majorité des Québécois, ils veulent protéger le français au Québec. La grande majorité des Québécois veulent aussi protéger la laïcité. On doit donc prendre tous les moyens nécessaires pour protéger le français et la laïcité au Québec. Et ça passe nécessairement par l'utilisation de la clause dérogatoire. Notre nouveau gouvernement espère que tous les parlementaires seront derrière lui pour défendre nos lois, pour défendre les intérêts du Québec. Ici, c'est l'intérêt supérieur du Québec qui est en jeu.

Mais, au-delà de la loi n° 96, on doit trouver d'autres façons de renforcer la langue française au Québec. Si on veut freiner son déclin... Si on veut freiner son déclin, c'est la chose à faire.

Alors, je vous annonce que le ministre de la Langue française déposera aussi un projet de loi pour appliquer la loi 101 à la formation professionnelle et à la formation aux adultes.

10 000 élèves de plus vont alors être diplômés en français chaque année.

Et, là encore, notre nouveau gouvernement demande la collaboration de tous, de tous les parlementaires pour faire adopter rapidement ce projet de loi.

En matière d'immigration, les Québécois sont très accueillants. Tout ce qu'on veut, c'est que les immigrants parlent français, qu'ils partagent nos valeurs, qu'ils travaillent et qu'ils contribuent à la société. Puis c'est aussi ce que souhaitent la vaste majorité des immigrants.

Mais, pour leur permettre d'y arriver, on doit avoir une approche responsable en immigration. Tout en respectant nos seuils d'immigration, on doit permettre à ceux qui parlent déjà français, qui sont déjà intégrés et qui vivent déjà dans nos régions d'avoir un maximum de prévisibilité et de pouvoir rester au Québec.

Alors, je vous annonce donc que le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration rouvrira le Programme de l'expérience québécoise pour deux ans.

Au sujet de l'immigration, moins de 48 heures après mon assermentation comme première ministre, je me suis rendue à Ottawa pour rencontrer le premier ministre du Canada, Mark Carney. Puis j'ai été très claire avec lui. Je lui ai dit qu'au Québec on a une capacité d'accueil limitée du fait de notre langue, notre culture. Et du fait de notre capacité financière qui est aussi limitée. J'ai directement abordé avec lui la question des demandeurs d'asile. Le gouvernement fédéral doit faire sa part pour mieux les répartir à travers le Canada et pour rembourser les frais encourus par le gouvernement du Québec pour les accueillir. Maintenant, je m'attends à ce que le fédéral fasse sa part sur cet enjeu et qu'il devienne un meilleur partenaire pour le Québec.

Pour protéger notre identité, on doit aussi faire vivre notre culture. Notre culture, c'est l'âme de notre nation. C'est ce qui nous définit, c'est ce qui nous unit. Et, si on souhaite qu'elle perdure, on doit la transmettre à nos enfants.

À l'heure actuelle, de moins en moins de jeunes consomment la culture québécoise. Ils ne regardent plus vraiment la télévision traditionnelle. Ils regardent plutôt les plateformes de diffusion en ligne, comme Netflix, comme Disney, où les contenus québécois et francophones sont très difficiles à repérer. Alors, ils sont de moins en moins exposés à la culture québécoise.

Et le problème avec les géants du numérique et leurs plateformes, c'est qu'ils rendent invisibles les contenus québécois. C'est vrai pour les films, les séries, les livres, la musique. Les oeuvres québécoises sont trop dispersées parmi l'ensemble des contenus disponibles. Alors, on doit s'adapter à ces nouvelles habitudes de consommation. Si on veut prendre en main notre avenir, on doit prendre en main notre culture.

Alors, dans les prochaines semaines, le ministre de la Culture va poursuivre son travail sur la présence de contenus québécois et francophones sur les plateformes de diffusion en ligne.

Et, d'ici notre fête nationale, il va aussi donner suite au rapport du Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel, pour assurer la pérennité et le rayonnement de notre culture.

Grâce à lui, nos jeunes et nos nouveaux arrivants pourront être davantage exposés à la culture québécoise. Et, grâce à lui, nos artistes et nos artisans seront soutenus.

On le sait, les régions sont au coeur de notre identité. Chacune contribue fièrement à ce que nous sommes. Chacune contribue fièrement à notre rayonnement à l'international. Et, pour continuer de le faire, chaque région doit avoir une voix forte à l'Assemblée nationale.

Alors, je vous annonce que le ministre responsable des Institutions démocratiques, sur recommandation du ministre délégué aux Régions et du Conseil des régions, va déposer un projet de loi pour revoir une partie de la carte électorale.

On doit l'adopter avec toutes les oppositions. Parce qu'on doit s'assurer que chacune de nos régions ait une voix forte à l'Assemblée nationale. Je pense notamment à la Gaspésie et à son immense territoire. C'est crucial que la Gaspésie soit bien représentée. Alors, on va défendre toutes nos régions avec détermination.

Notre gouvernement est nationaliste. Notre gouvernement est autonomiste. Ce qu'on vise, c'est plus d'autonomie à l'intérieur du Canada. Plus d'autonomie pour prendre nos propres décisions. Plus d'autonomie pour protéger notre identité. Et plus d'autonomie pour développer notre économie.

Le gouvernement précédent a posé des gestes forts pour protéger notre langue, notre culture, nos valeurs. Pensons à la loi n° 21 pour affirmer la laïcité de l'État. À la loi n° 96 pour renforcer la protection du français. À la Loi sur l'intégration à la nation québécoise. On a même inscrit dans la Constitution canadienne que les Québécois forment une nation et que le français est la seule langue officielle du Québec.

Dans cette même volonté d'affirmation nationale, notre nouveau gouvernement va aller plus loin. On souhaite adopter une constitution du Québec pour accroître l'autonomie de notre nation au sein de la fédération canadienne.

Une constitution, c'est la loi des lois. Ça permet de rassembler une nation puis d'affirmer clairement son existence. Ça permet de protéger son identité, ses valeurs. Ça permet de renforcer le pouvoir des institutions démocratiques. Et c'est pourquoi le Québec doit se doter d'une constitution.

Le projet qu'on propose, il est très simple. C'est d'accroître l'autonomie politique du Québec. C'est d'affirmer que l'égalité entre les hommes et les femmes doit toujours primer sur la liberté de religion. Et c'est se distinguer, une bonne fois pour toutes, du modèle canadien de multiculturalisme.

Cette constitution du Québec, on en a besoin. Et on la propose pour tous les Québécois.

Pour ce projet, on a tenu les plus vastes consultations publiques de la dernière décennie. On a pris bonne note des recommandations. Et on a aussi beaucoup écouté. Et on va continuer de le faire, entre autres avec les Premières Nations et les Inuits. Parce qu'on doit renforcer nos relations de nation à nation.

Maintenant, il faut avancer. Avec le ministre de la Justice et des Affaires constitutionnelles, on a quelques semaines devant nous pour étudier cet important projet de loi.

Alors, je demande la collaboration de tous les parlementaires. Si on travaille tous ensemble, avec sérieux, avec rigueur, on est capable de donner au Québec une constitution dont on sera fiers.

• (15 h 10) •

Et, en terminant, Mme la Présidente, je veux m’adresser directement aux Québécois et Québécoises.

La pire chose qu’on pourrait faire dans le contexte actuel, c’est de se diviser, de refaire le passé, de reculer.

Notre nation doit plutôt prendre son avenir en main. On doit se rassembler, bâtir l’avenir et avancer.

Avec notre nouveau gouvernement, on a un plan clair pour y arriver. Pour bâtir l’avenir de nos familles et de nos aînés. Pour bâtir l’avenir de nos entrepreneurs et de nos travailleurs. Pour bâtir l’avenir de nos jeunes.

Maintenant, tout ce qu’il faut, c’est de l’audace. Alors, soyons audacieux.

Prenons notre avenir en main et bâtissons l’avenir du Québec.

(Applaudissements)

**Motion proposant que l’Assemblée approuve la
politique générale du gouvernement**

Mme Fréchette : Mme la Présidente, conformément à l’article 45 de notre règlement, j’invite l’Assemblée nationale à adopter la motion suivante :

«Que l’Assemblée nationale approuve la politique générale du gouvernement.»

La Présidente : Eh bien, merci, Mme la première ministre. Votre motion est présentée.

Ajournement

Et je lève donc la séance. Et, conformément aux dispositions du règlement, les travaux de l’Assemblée sont ajournés au mercredi 6 mai 2026, à 9 h 40. Bonne fin de journée, tout le monde.

(Fin de la séance à 15 h 12)

Membres du Conseil des ministres

Mme Christine Fréchette	première ministre
Mme Sonia Bélanger	ministre de la Santé ministre responsable des Aînés et des Proches aidants
M. Daniel Bernard	ministre délégué à l’Économie et aux Petites et Moyennes Entreprises
Mme Martine Biron	ministre de l’Enseignement supérieur ministre responsable de la Condition féminine
Mme Catherine Blouin	ministre de la Famille
Mme Karine Boivin Roy	ministre responsable de l’Habitation
M. François Bonnardel	ministre de l’Immigration, de la Francisation et de l’Intégration leader parlementaire du gouvernement
M. Jean Boulet	ministre du Travail ministre responsable des Relations canadiennes
Mme Kariane Bourassa	ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air
M. Lionel Carmant	ministre responsable des Services sociaux et de la Lutte contre l’itinérance
Mme Kateri Champagne Jourdain	ministre des Ressources naturelles et des Forêts
M. Benoît Charette	ministre des Transports et de la Mobilité durable
Mme Pascale Déry	ministre de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Mme Amélie Dionne	ministre du Tourisme
M. Bernard Drainville	ministre de l’Économie, de l’Innovation et de l’Énergie ministre responsable de la Stratégie maritime
Mme France-Élaine Duranceau	ministre responsable de l’Administration gouvernementale et de l’Efficacité de l’État présidente du Conseil du trésor ministre de la Cybersécurité et du Numérique
M. Eric Girard	ministre délégué au Développement économique régional
M. Eric Girard	ministre des Finances ministre responsable des Infrastructures
M. Simon Jolin-Barrette	ministre de la Justice ministre responsable des Affaires constitutionnelles
M. Mathieu Lacombe	ministre de la Culture et des Communications

M. Ian Lafrenière	vice-premier ministre ministre de la Sécurité intérieure ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit
Mme Sonia LeBel	ministre de l'Éducation leader adjointe du gouvernement
M. Mathieu Lévesque	ministre responsable de la Jeunesse ministre délégué aux Régions
M. Donald Martel	ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
M. Samuel Poulin	ministre des Affaires municipales
M. Jean-François Roberge	ministre de la Langue française ministre responsable de la Francophonie canadienne ministre responsable de la Laïcité ministre responsable des Institutions démocratiques ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Protection des renseignements personnels
Mme Chantal Rouleau	ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal
M. Jean-François Simard	ministre de l'Emploi ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale
M. Christopher Skeete	ministre des Relations internationales et de la Francophonie ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise ministre responsable de la Lutte contre le racisme

Membres de l'Assemblée nationale du Québec

Présidente
Première vice-présidente
Deuxième vice-présidente
Troisième vice-président

Mme Nathalie Roy
Mme Chantal Soucy
Mme Sylvie D’Amours
M. Frantz Benjamin

<u>Nom, prénom</u>	<u>Affiliation politique</u>	<u>Circonscription électorale</u>
Abou-Khalil, Alice	CAQ	Fabre
Allaire, Simon	CAQ	Maskinongé
Arseneau, Joël	PQ	Îles-de-la-Madeleine
Asselin, Mario	CAQ	Vanier-Les Rivières
Bachand, André	CAQ	Richmond
Beauchemin, Frédéric	PLQ	Marguerite-Bourgeoys
Bélanger, Gilles	Ind.	Orford
Bélanger, Sonia*	CAQ	Prévost
Benjamin, Frantz	PLQ	Viau
Bernard, Daniel*	CAQ	Rouyn-Noranda—Témiscamingue
Bérubé, Pascal	PQ	Matane-Matapédia
Biron, Martine*	CAQ	Chutes-de-la-Chaudière
Blais, Suzanne	CAQ	Abitibi-Ouest
Blanchette Vézina, Maïté	PCQ	Rimouski
Blouin, Catherine*	CAQ	Bonaventure
Bogemans, Audrey	CAQ	Iberville
Boissonneault, Alex	PQ	Arthabaska
Boivin Roy, Karine*	CAQ	Anjou—Louis-Riel
Bonnardel, François*	CAQ	Granby
Bouazzi, Haroun	QS	Maurice-Richard
Boulet, Jean*	CAQ	Trois-Rivières
Bourassa, Kariane*	CAQ	Charlevoix—Côte-de-Beaupré
Bussière, Robert	CAQ	Gatineau
Cadet, Madwa-Nika	PLQ	Bourassa-Sauvé
Caire, Eric	CAQ	La Peltrie
Carmant, Lionel*	CAQ	Taillon
Caron, Linda	PLQ	La Pinière
Caron, Vincent	CAQ	Portneuf
Champagne Jourdain, Kateri*	CAQ	Duplessis
Charest, Isabelle	CAQ	Brome-Missisquoi
Charette, Benoit*	CAQ	Deux-Montagnes
Chassin, Youri	Ind.	Saint-Jérôme
Ciccone, Enrico	PLQ	Marquette
Cliche-Rivard, Guillaume	QS	Saint-Henri—Sainte-Anne
D’Amours, Sylvie	CAQ	Mirabel
Derraji, Monsef	PLQ	Nelligan
Déry, Pascale*	CAQ	Repentigny
Dionne, Amélie*	CAQ	Rivière-du-Loup—Témiscouata
Dorismond, Shirley	CAQ	Marie-Victorin
Drainville, Bernard*	CAQ	Lévis
Dubé, Christian	Ind.	La Prairie
Dufour, Pierre	Ind.	Abitibi-Est
Dufour, Virginie	PLQ	Mille-Îles
Duranceau, France-Élaine*	CAQ	Bertrand
Emond, Jean-Bernard	CAQ	Richelieu
Fontecilla, Andrés	QS	Laurier-Dorion
Fortin, André	PLQ	Pontiac
Fréchette, Christine	CAQ	Sanguinet
Gagnon, Yannick	CAQ	Jonquière
Garceau, Brigitte B.	PLQ	Robert-Baldwin
Gendron, Marie-Belle	CAQ	Châteauguay
Gentilcore, Catherine	PQ	Terrebonne
Ghazal, Ruba	QS	Mercier
Girard, Eric*	CAQ	Groulx
Girard, Eric*	CAQ	Lac-Saint-Jean
Grandmont, Etienne	QS	Taschereau
Grondin, Agnès	CAQ	Argenteuil
Guilbault, Geneviève	CAQ	Louis-Hébert
Guillemette, Nancy	CAQ	Roberval
Haytayan, Céline	CAQ	Laval-des-Rapides
Hébert, Geneviève	CAQ	Saint-François
Jacques, François	CAQ	Mégantic
Jeannotte, Chantale	CAQ	Labelle
Jolin-Barrette, Simon*	CAQ	Borduas
Julien, Jonatan	CAQ	Charlesbourg
Kelley, Gregory	PLQ	Jacques-Cartier
Labrie, Christine	QS	Sherbrooke
Lachance, Stéphanie	CAQ	Bellechasse
Lacombe, Mathieu*	CAQ	Papineau

Laflamme, Marie-Karlynn	PQ	Chicoutimi
Laframboise, Mario	CAQ	Blainville
Lafrenière, Ian*	CAQ	Vachon
Lakhoyan Olivier, Sona	Ind.	Chomedey
Lamontagne, André	CAQ	Johnson
Lamothe, Denis	CAQ	Ungava
LeBel, Sonia*	CAQ	Champlain
Lecours, Isabelle	CAQ	Lotbinière-Frontenac
Lecours, Lucie	CAQ	Les Plaines
Leduc, Alexandre	QS	Hochelaga-Maisonneuve
Legault, François	CAQ	L’Assomption
Lemay, Mathieu	CAQ	Masson
Lemieux, Louis	CAQ	Saint-Jean
Lévesque, Mathieu*	CAQ	Chapleau
Lévesque, Sylvain	CAQ	Chauveau
Maccarone, Jennifer	PLQ	Westmount—Saint-Louis
Mallette, Carole	CAQ	Huntingdon
Marissal, Vincent	Ind.	Rosemont
Martel, Donald*	CAQ	Nicolet-Bécancour
Massé, Manon	QS	Sainte-Marie—Saint-Jacques
McGraw, Désirée	PLQ	Notre-Dame-de-Grâce
Montigny, Yves	CAQ	René-Lévesque
Morin, André Albert	PLQ	Acadie
Nadeau-Dubois, Gabriel	QS	Gouin
Nichols, Marie-Claude	PLQ	Vaudreuil
Paradis, Pascal	PQ	Jean-Talon
Picard, Marilynne	CAQ	Soulanges
Poulet, Isabelle	Ind.	Laporte
Poulin, Samuel*	CAQ	Beauce-Sud
Prass, Elisabeth	PLQ	D’Arcy-McGee
Proulx, Caroline	CAQ	Berthier
Provençal, Luc	CAQ	Beauce-Nord
Reid, Claude	CAQ	Beauharnois
Rivest, Mathieu	CAQ	Côte-du-Sud
Rizqy, Marwah	Ind.	Saint-Laurent
Roberge, Jean-François*	CAQ	Chambly
Rotiroti, Filomena	PLQ	Jeanne-Mance—Viger
Rouleau, Chantal*	CAQ	Pointe-aux-Trembles
Roy, Nathalie	CAQ	Montarville
Roy, Suzanne	CAQ	Verchères
Sainte-Croix, Stéphane	CAQ	Gaspé
Schmaltz, Valérie	CAQ	Vimont
Schneeberger, Sébastien	CAQ	Drummond—Bois-Francis
Setlakwe, Michelle	PLQ	Mont-Royal—Outremont
Simard, Jean-François*	CAQ	Montmorency
Skeete, Christopher*	CAQ	Sainte-Rose
Soucy, Chantal	CAQ	Saint-Hyacinthe
St-Louis, François	CAQ	Joliette
St-Pierre Plamondon, Paul	PQ	Camille-Laurin
Tanguay, Marc	PLQ	LaFontaine
Tardif, Marie-Louise	CAQ	Laviolette—Saint-Maurice
Thouin, Louis-Charles	CAQ	Rousseau
Tremblay, François	Ind.	Dubuc
Tremblay, Suzanne	CAQ	Hull
Zaga Mendez, Alejandra	QS	Verdun
Zanetti, Sol	QS	Jean-Lesage

CAQ :	Coalition avenir Québec (79)
PLQ :	Parti libéral du Québec (18)
QS :	Québec solidaire (11)
PQ :	Parti québécois (7)
PCQ :	Parti conservateur du Québec (1)
Ind. :	Abitibi-Est (1)
	Chomedey (1)
	Dubuc (1)
	Laporte (1)
	La Prairie (1)
	Orford (1)
	Rosemont (1)
	Saint-Jérôme (1)
	Saint-Laurent (1)

* Membres du Conseil des ministres